



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 17 JANVIER 2025, 8 H 30 MAISON GARTH

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 236-17-1 modifiant le « Règlement 236-17 pourvoyant à l'imposition des taxes afin de rencontrer les obligations de la Ville, la tarification et les droits de mutation pour l'exercice financier 2024 » afin de modifier le montant des frais imposés sur le compte de taxes annuel pour les lectures de compteur d'eau non reçues dans les délais requis*
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.